



Plan National de Formation

Formation des acteurs de l'EAC

Journée nationale de formation

« Mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle »

Lundi 14 décembre 2015

Musée National de l'Histoire de l'Immigration

Compte rendu de l'atelier 3 : Des compétences au cœur du parcours

Public :

IEN, IA-IPR, DAAC, conseillers pédagogiques, conseillers EAC en DRAC, chargés de mission EAC des directions générales et responsables des services des publics des établissements publics du ministère de la culture et de la communication.

Animation :

- **Cyrille Gouyette**, chef du Service Éducation et Formation, musée du Louvre
- **Eric Guérin**, délégué académique à l'éducation artistique et culturelle, académie de Reims
- **Catherine Zimmermann**, conseillère pour l'éducation artistique et culturelle, DRAC Alsace

Introduction

L'enjeu de l'EAC est d'éduquer à l'art et par l'art.

Le musée permet une rencontre avec l'œuvre, une rencontre vécue physiquement. Cette rencontre permet aux jeunes de cultiver leur sensibilité, de nourrir le plaisir ainsi que d'exprimer leur ressenti et de développer leur sens critique.

Autres enjeux

- Ouverture au monde et aux autres, contact avec des tiers (médiateurs, conservateurs, etc.).
- Dimension sociale et sociabilisante.
- Apprivoisement du lieu, que les jeunes vont alors fréquenter.
- Autorisation de la subjectivité.
- Valorisation du jeune, de ses expériences. Il peut alors devenir passeur voire ambassadeur dans son cercle familial et relationnel proche.

Quelques questions

- Quels sont les rôles respectifs de l'école et des structures culturelles en matière d'EAC ?
- Quelles compétences sont acquises dans les structures culturelles ?

Définition et enjeux de l'atelier par Éric Guérin, DAAC de l'académie de Reims

Continuité et progressivité dans la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle

Le parcours d'EAC donne sens à l'EAC. L'important est : à quoi cela sert-il ? Le savoir et le définir contribue à étayer l'argumentation selon laquelle l'EAC n'est pas un supplément d'âme.

Le parcours d'EAC est une modalité structurante, un facteur de lisibilité pour tous : équipes pédagogiques, partenaires culturels, élèves, parents...

Il contribue aux cinq compétences du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Deux points forts du parcours d'EAC :

- Met l'élève hors de son école ou établissement, en des lieux où le rapport au savoir est dédramatisé et où, même en difficulté scolaire, l'élève peut être valorisé.
- Permet à l'enfant de se situer dans son environnement culturel voire dans l'actualité.

Définition et enjeux de l'atelier par Catherine Zimmermann, conseillère pour l'EAC, DRAC d'Alsace

Compétences et parcours : les compétences visées et leur évaluation

Le livret de compétences est impressionnant par sa densité. Valider ces compétences est une tâche d'ampleur et les artistes ne sont pas rompus à cette approche et privilégient leur liberté plutôt que l'évaluation ou le souci de progression.

D'où les questions :

- Comment les pédagogues et les artistes peuvent-ils co-écrire un projet ? Quel est le point de rencontre entre l'artiste et le pédagogue ?
- Qui évalue les compétences ? Quand ? Comment ?

Présentation de l'étude de cas 1

Éducation artistique et culturelle au Tarmac

Le Tarmac a pour mission de soutenir et d'accompagner les écritures contemporaines francophones en créant un lieu de rencontre et d'enrichissement personnel entre les artistes et les publics. Ainsi, parmi les projets co-construits avec les enseignants et le monde associatif, l'atelier *Tarmac Diplo* proposé sur le temps scolaire consiste, autour de la « lecture vivante » d'un article du *Monde diplomatique* en présence d'un(e) journaliste, à tisser des passerelles entre l'information géopolitique, la création littéraire ou poétique d'un pays et l'œuvre présentée sur le plateau du Tarmac. L'un des objectifs à destination des élèves est de développer l'esprit critique et l'esprit d'investigation à la croisée du spectacle vivant et de l'analyse journalistique. Autre dispositif phare, *Collisions* est un projet de création théâtrale réalisé sur l'ensemble de la saison qui entend favoriser le renforcement de la maîtrise de la langue à travers l'initiation aux techniques théâtrales, développer l'écoute mutuelle et l'imaginaire, décroïsonner les pratiques culturelles ou sociales via un projet intergénérationnel associant des adolescents et des adultes amateurs.

Intervenants :

- **Valérie Baran**, directrice artistique du Tarmac
- **Julien Bourguignon**, responsable du pôle des publics du Tarmac
- **Jean Maurice Laine**, directeur de l'AJE (Association Jeunesse Éducation)
- **Régis Signarbieux**, microlycée du lycée Lazare Ponticelli

Parcours et archéologie : référentiel et expériences

À la croisée des sciences humaines et des sciences dures, l'archéologie peut susciter de nombreux projets d'éducation artistique et culturelle. Sa très vaste présence sur le territoire, son accessibilité, sa pluridisciplinarité et les repères spatio-temporels offerts concourent à « l'appropriation de savoirs, de compétences et de valeurs », qui contribuent à fonder une culture commune. À travers l'investigation et l'expérimentation, elle permet de créer des situations d'apprentissage en conformité avec les grands objectifs de formation du socle commun : techniques d'expression, intégration dans un processus collectif, mise en relation de différents champs de la connaissance, mobilisation des savoirs, etc. Elle contribue enfin aux 5 domaines du nouveau socle, notamment « la formation de la personne et du citoyen » et « les représentations du monde et l'activité humaine ».

Intervenants :

- **Laurent Bastien**, professeur d'Histoire-Géographie au collège Anne Frank de Saint-Dizier, responsable de l'option « Archéologie » en classe de 6^{ème}
- **Gilles Prilaux**, ingénieur de recherches (Inrap), archéologue référent du parcours « Soldats voyageurs – archéologie des graffitis 14-18 de la cité souterraine de Naours », communauté de communes Bocage-Hallue, collège Les Coudriers de Villers-Bocage
- **David Raynal**, directeur adjoint du développement culturel et de la communication (Inrap)